

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exercer le droit en français : est-ce réaliste?

Edmonton, le 9 mars 2011 – L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta est heureuse de vous annoncer sa quatrième miniconférence qui aura lieu :

- **Jeudi 17 mars** à midi au palais de justice de Calgary, 4025, 601 - 5 Street SW (Salon des avocats situé au 4^e étage de la Tour Nord);
- **Vendredi 18 mars** à midi au palais de justice d'Edmonton au 1A, Sir Churchill Square (Salon des avocats situé au 2^e étage de la Cour du Banc de la Reine).

Mark C. Power est professeur de droit à l'Université d'Ottawa et y enseigne les cours de droits linguistiques et de procédure civile. M^e Power concentre sa recherche et sa pratique sur le droit constitutionnel, les droits linguistiques, le droit de l'éducation, le droit administratif et la procédure civile. Il est aussi l'auteur de plusieurs publications savantes.

Pour plus amples détails, consultez notre site Web www.ajefa.ca ou communiquez avec nous au 780-450-2443.

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : **Fernande Bergeron**
Directrice générale
Tél. : 780-450-2443
f.bergeon@ajefa.ca